



Marseille le 25 Février 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La décision prise par l'Archevêché de Marseille d'accueillir dix familles de Roms (47 adultes et 19 enfants) au sein de bâtiments lui appartenant sur la place Pol Lapeyre crée un légitime émoi dans la population.

Cette décision prise unilatéralement, sans concertation, sans information, suscite inquiétude et incompréhension de nos concitoyens.

La Ville de Marseille, ses élus et sa population ont été mis devant le fait accompli. L'église accueillant ces familles dans son domaine privé, il est légalement impossible de s'opposer à cette décision, d'autant plus que toutes ces familles sont en situation régulière.

Cette manière d'agir est regrettable car elle provoque du rejet et de l'exaspération.

Pourtant, en septembre 2010, les responsables des différentes églises de Marseille avaient signé une lettre ouverte commune sur la question des Roms disant que les solutions à la déshérence de ces hommes et de ces femmes devaient être individuelles, généreuses et raisonnables.

Nous sommes aujourd'hui face à une décision qui n'est ni individuelle, ni raisonnable.

Ces problématiques doivent se travailler, doivent se coordonner si elles veulent être traitées efficacement et humainement.

Il n'est pas dans notre intention de stigmatiser une population, mais de dire notre opposition à une décision irréfléchie et unilatérale qui, si elle paraît généreuse, est dangereuse pour tout le monde.

Depuis 1995, nous développons des programmes immobiliers incluant une dose de mixité sociale.

Depuis 1995, nous travaillons en amont avec les Comités d'Intérêt de Quartier pour que cette mixité soit raisonnable et acceptée par tous. Jamais, en 17 ans de mandat, nous n'avons été confrontés à des problèmes, car cette politique a toujours été réfléchie et travaillée.

.../...

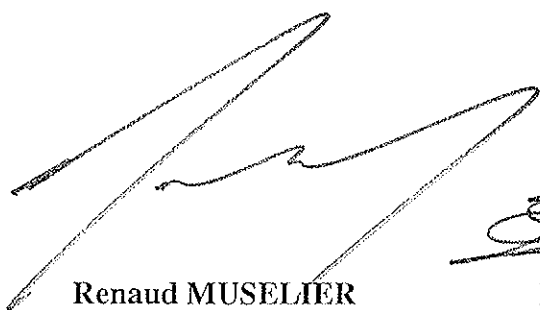
Aujourd'hui, c'est le lien social de notre quartier qui est menacé.

Plus de 500 personnes se sont déjà mobilisées en deux jours pour signer une pétition lancée à l'initiative du CIQ Saint Pierre-Saint Jean du Désert contre cette décision de l'Archevêché.

Elles souhaitent, comme nous, que cette décision soit révisée et qu'un dialogue constructif s'engage entre l'église et la population.

Nous restons mobilisés à vos côtés pour faire évoluer le plus rapidement possible cette situation.

Nous vous prions de croire, **Madame, Mademoiselle, Monsieur**, en l'assurance de notre entier dévouement.



Renaud MUSELIER
Conseiller Municipal



Marine PUSTORINO
Conseillère Municipale



Bruno GILLES
Maire